



HAL
open science

Le général de Gaulle en campagne

Dominique Labbé

► **To cite this version:**

Dominique Labbé. Le général de Gaulle en campagne. Banks, David;. Aspects linguistique du texte de propagande, L'Harmattan, pp.213-233, 2005. halshs-00286814

HAL Id: halshs-00286814

<https://shs.hal.science/halshs-00286814>

Submitted on 28 Feb 2013

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Université de Bretagne occidentale
Faculté des Lettres et Sciences sociales
Equipe de Recherche en Linguistique Appliquée

Aspects linguistiques du texte de propagande (Brest 15-16 novembre 2002)

Le général de Gaulle en campagne

Dominique LABBE
CERAT-IEP - BP 48 - 38 040 Grenoble Cedex 9
dominique.labbe@iep.upmf-grenoble.fr

Résumé :

Alors que le général de Gaulle préparait toujours avec soin ses allocutions radio-télévisées, il a réalisé trois entretiens, sans préparation, entre les deux tours de l'élection présidentielle de 1965. Comparés à ses autres interventions, ces trois émissions font apparaître des caractéristiques lexicales et stylistiques remarquables inconnues par ailleurs dans les discours du Général : vocabulaire restreint où les verbes usuels sont privilégiés ; forte personnalisation et tension importante ; nombre anormal de phrases courtes avec de nombreuses interpellations, interrogations rhétoriques et dénégations. Il s'agit des principales caractéristiques du discours propagandiste.

Mots clefs : France - Statistique lexicale - Discours politique - Vocabulaire politique - De Gaulle - Propagande - Oral.

Publié dans les actes du colloque : David Banks (dir). *Aspects linguistiques du texte de propagande*. Paris : L'Harmattan, 2005, p. 213-233.

Le 5 décembre 1965, le général de Gaulle, candidat à sa réélection lors de la première élection du président de la République au suffrage universel, est mis en ballottage à la surprise générale. Au premier tour, il n'avait pas utilisé son temps de parole à la télévision ; pour le deuxième, cédant aux prières de son entourage, il accepte de réaliser trois entretiens avec un journaliste¹. Habituellement, le Général rédigeait avec soin ses interventions, les apprenait par cœur et les récitait devant la caméra. Cette fois, il n'a rien préparé et improvise ses réponses. Ces trois entretiens sont donc les seules prestations orales spontanées du Général et, de plus, c'est l'unique fois dans sa vie où il se trouve contraint de mener campagne pour se faire élire comme n'importe quel homme politique.

Comment cette situation singulière rejaillit-elle sur ses propos ? La statistique "lexicale" (Muller) apporte une série de réponses intéressantes tant au niveau du vocabulaire que du style, à condition toutefois d'accepter quelques traitements préalables.

I. Normalisation et lemmatisation des textes

Au cours de ses 11 ans à la tête de l'Etat, le général de Gaulle est intervenu 79 fois à la radio-télévision (allocutions, conférences de presse et entretiens), soit au total 201 927 mots avec un vocabulaire comprenant 6 575 vocables différents attestés sous 12 741 formes graphiques. Au sein de ce vaste ensemble, les trois entretiens de décembre 1965 comptent au total, 9 390 mots, 1540 formes graphiques et 1 114 vocables.

Après une correction orthographique soignée du texte et un balisage destiné principalement ici à distinguer les questions du journaliste et les réponses du Général qui, seules, font l'objet des traitements statistiques, on procède à l'étiquetage de chaque mot du texte. Ces étiquettes résultent de deux opérations : la normalisation des graphies (par exemple : CLIF, 1988) et la lemmatisation des formes graphiques ainsi normalisées (Labbé, 1990b). A titre d'exemple, le tableau I donne les étiquettes associées au début du premier des trois entretiens radio-télévisés : "Il est vrai que c'est la première fois...".

Tableau I Etiquetage des premiers mots de l'entretien du 14 décembre 1965

il, il, prono m	est, être, verbe	vrai, vrai, adj.	que, que, con jonction.
Il	est	vrai	que

- la normalisation consiste à réduire la majuscule initiale de phrase ("Il" équivaut à "il"), à coller ensemble les "mots composés", c'est-à-dire les formes graphiques contenant des séparateurs comme "aujourd'hui", "auto-école" ou "parce que". On ramène aussi les variantes orthographiques d'un même mot à celle qui est recommandée (CLIF, 1988) — par exemple : "événement" et "évènement" ou "puis" et "peux" — ou encore les abréviations à leurs formes

¹ Ils sont réalisés en une seule prise et seront diffusés les 14 -15 et 16 décembre 1965, avec seulement deux brèves coupures (Jean Lacouture, *De Gaulle*, Paris, Le Seuil, 1986, tome III, p 638-640).

complètes quand cela est possible ("km" : "kilomètre" mais "M." : monsieur, Marcel, Maurice... ?).

- la lemmatisation rattache chaque forme normalisée à son "entrée de dictionnaire", c'est-à-dire une forme vedette et la catégorie grammaticale qui figurent en positions 2 et 3 dans les étiquettes. Par exemple ce sera l'infinitif du verbe - ce qui permet de rattacher toutes les flexions du verbe "être" à la même entrée - ou le masculin singulier de l'adjectif (vrai, vraie, vraies, vrais).

Au passage, on notera que, dans le tableau I, trois des quatre mots sont ambigus : "est" peut être verbe ou substantif ; "vrai", adjectif ou adverbe ; "que", pronom ou conjonction. Ce cas n'est pas du tout exceptionnel : dans tout texte en français, plus du tiers des mots peuvent être rattachés à plus d'une entrée de dictionnaire (homographie). La lemmatisation permet de lever ces ambiguïtés. Ainsi pourra-t-on retrouver certains mots rares homographes de formes très fréquentes. Par exemple, la deuxième étiquette permet d'isoler le substantif masculin "est" — mot généralement rare — au milieu de la forêt de la troisième personne de l'indicatif présent du verbe "être" (habituellement l'une des dix formes les plus fréquentes dans un texte français). Effectivement, dans les trois entretiens, ce substantif est employé une fois par le général de Gaulle, en réponse à une question sur la coopération politique entre les six pays du marché commun :

"Du point de vue de la défense, si cette Europe occidentale devait être attaquée - et par qui pourrait-elle l'être ? jusqu'à présent ou plutôt jusqu'à ces derniers temps, on pouvait imaginer qu'elle risquait de l'être à partir de l' ***est*** , et ce n'est pas encore impossible - dans ce cas là, il y a une solidarité de défense entre les Six".

La "fouille", comme disent les Québécois, est fructueuse : il ne s'agit pas du banal point cardinal mais d'une manière de désigner, sans le nommer, le Pacte de Varsovie, c'est-à-dire l'URSS et ses alliés. Au cours de ses 79 interventions télévisées entre 1958 et 1969, le général de Gaulle utilise ainsi 62 fois ce substantif lourd de sens qu'il aurait été impossible de retrouver au milieu des 2 453 occurrences de "est, être, verbe". Comme on le voit, l'étiquetage met de l'ordre dans le chaos des formes graphiques et permet de consulter efficacement les grandes bases de données textuelles : c'est là son premier intérêt !

Naturellement, cette étiquette ne se substitue pas au texte — qui est intégralement conservé, graphies aberrantes y compris — elle s'y ajoute et ouvre des potentialités nouvelles par rapport au travail habituel sur les formes graphiques brutes.

Une fois réalisées ces opérations préalables, on va pouvoir comparer les trois entretiens avec l'ensemble des prestations télévisées du Général afin d'en retrouver les singularités. Cette comparaison peut se faire de multiples manières. Les résultats les plus éclairants nous semblent se situer au niveau du vocabulaire et du style.

II. Le vocabulaire de combat

La caractérisation d'un vocabulaire peut s'effectuer à l'aide d'indices synthétiques. Par exemple, la notion de "richesse lexicale" (Muller, 1997 et Cossette, 1994, Hubert et Labbé, 1994) permet de diagnostiquer, dans les entretiens, une pauvreté inhabituelle du vocabulaire (Labbé, 1998a). Certes, pour n'importe quel auteur, les prestations orales comportent toujours un vocabulaire moins étendu que ses écrits, mais, ici, l'écart est si grand que l'on peut affirmer que l'emploi d'un vocabulaire "pauvre" — ou plutôt : fortement répétitif — est une des

caractéristiques du discours de combat improvisé (nous avons également constaté cette caractéristique chez Mitterrand), voire un choix délibéré du Général.

On peut également s'intéresser à la combinaison entre les mots. La statistique textuelle a popularisé la notion de "segment répété" (Salem 1987) à laquelle l'étiquetage donne une portée supplémentaire en permettant l'élimination de tous les mots outils et le regroupement de toutes les variantes (Pibarot et Labbé, 1988). Par exemple, le segment le plus souvent répété dans les trois entretiens est "point(s) de vue", suivi de "marché commun" et de "(il y) a (avait, aura... un, des) pays" (tableau II). Tous les "syntagmes" énumérés dans le tableau II sont caractéristiques des trois textes et donnent une vue synthétique des principaux thèmes abordés, c'est-à-dire des enjeux essentiels de l'élection aux yeux de l'orateur.

Tableau II Les principaux syntagmes répétés dans les trois entretiens

Syntagmes	fréquence
point vue	15
marché commun	13
avoir pays	10
être vrai	9
front populaire	9
niveau vie	8
être pays	8
régime parti	7
vouloir dire	7
être cas	6
être France	6
faire France	6
peuple français	6
Europe occidental	5
agriculture français	5
avoir raison	5
chef état	5
jouer rôle	5
parler heure	5
pouvoir dire	5
traité Rome	5
France être	4
être bon	4
être exact	4
être nécessaire	4
être problème	4
être prospère	4
intérêt national	4
liberté public	4
pays sous-développé	4
pouvoir personnel	4
président république	4
vie Français	4

L'étude des spécificités du vocabulaire reste néanmoins l'outil le plus puissant. Rappelons qu'un mot appartient au vocabulaire spécifique d'un texte ou d'un sous-corpus lorsque sa fréquence relative dans ce texte, ou ce sous-ensemble, s'écarte significativement de celle

observée dans l'ensemble du corpus. Si la fréquence dans la partie étudiée est supérieure à la fréquence attendue, on dit que le mot est une spécificité positive ; dans le sens contraire, la spécificité est dite négative. En revanche, si l'écart n'est pas significatif, dans aucune des parties du corpus, on dit que le mot est "non-spécifique", "banal" (Lafon) ou "commun". Si les tests permettent de conclure avec plus ou moins de certitude à la spécificité d'un mot, la "banalité" n'a pas le même statut : la normalité de la distribution est l'hypothèse la plus probable, mais elle n'est pas prouvée. Telle est la raison pour laquelle on insiste plutôt sur le vocabulaire spécifique.

La spécificité du vocabulaire de chaque partie est jugée par rapport au tout. Le calcul des spécificités ne fait donc pas appel à une norme extérieure au corpus, ce qui résout l'épineux problème du "français standard". Pour ces calculs, on utilise les formules proposées par P. Lafon².

L'étiquetage des mots permet d'abord de répondre à une question primordiale et toujours occultée : le poids des différentes parties du discours est-il stable quelle que soit la forme d'expression choisie par le locuteur ou bien varie-t-elle en fonction du genre et du thème traité ? Le tableau III ci-dessous donne les résultats obtenus en comparant les trois entretiens avec le reste du corpus.

Tableau III Densités des parties du discours dans les trois entretiens comparés à l'ensemble du corpus "de Gaulle".

Catégories	A-B (Corpus-Sous corpus)	B (Sous corpus)	B-A %
Verbes	14.2	17.4	+22.3
<i>Formes fléchies</i>	8.6	12.1	+40.9
<i>Participes passés</i>	2.0	2.7	+35.3
<i>Participes présents</i>	0.4	0.1	-80.7
<i>Infinitifs</i>	3.2	2.5	-21.1
Noms propres	2.1	2.0	-4.3
Noms communs	17.8	13.2	-25.7
Adjectifs	6.5	4.4	-31.4
<i>Adj. participe passé</i>	0.8	0.2	-74.4
Pronoms	11.6	17.5	+51.1
<i>Pronoms personnels</i>	5.4	9.0	+66.9
Déterminants	18.3	16.0	-12.4
<i>Articles</i>	12.8	10.5	-18.4
<i>Nombres</i>	1.7	3.0	+81.0
<i>Possessifs</i>	1.9	1.1	-45.7
<i>Démonstratifs</i>	0.7	0.7	-3.9
<i>Indéfinis</i>	1.2	0.8	-29.5
Adverbes	6.5	9.7	+49.1
Prépositions	16.2	12.4	-23.4
Conjonctions	6.6	6.7	+1.7

² Pierre Lafon, Dépouillements et statistiques en lexicométrie, Genève-Paris, Slatkine-Champion. Voir également : André Salem, *Pratique des segments répétés. Essai de statistique textuelle*, Paris, Klincksieck, 1987. Pour une discussion de ces conventions et une présentation détaillée des calculs : Cyril Labbé, Dominique Labbé, *Que mesure la spécificité du vocabulaire ?*, Grenoble, CERAT, 1994.

Les écarts entre les densités d'emploi dans le reste du corpus (deuxième colonne) et les entretiens (troisième colonne) sont considérables. Avec moins de 1% de chance de se tromper, on peut considérer que tous ces écarts sont statistiquement significatifs (sauf pour les conjonctions). Globalement, on constate un excédent du groupe verbal (verbes, pronoms et adverbes) et un déficit du groupe nominal : substantifs, adjectifs, articles et prépositions. Dans le détail, il est intéressant de noter que, dans la catégorie verbale, les modes les plus proches du nom (participe présent et infinitif) sont en déficit et que dans les déterminants, il y a un excédent des nombres, c'est-à-dire des chiffres et des dates. Descendre dans l'arène, c'est quitter l'ordre du constat (où l'on nomme les choses) pour celui de l'action : la tension avec le réel se caractérise par un excédent de verbes (les temps sont aussi à considérer) et par l'usage des dates et des chiffres qui ancrent le discours dans le temps et dans l'espace économique et social, c'est-à-dire le quantifiable...

Du point de vue statistique, l'établissement de ces densités présente un avantage considérable pour le calcul des spécificités du vocabulaire. En effet, si l'on effectue ce calcul sur les formes graphiques, le tableau ci-dessus permet de prédire que les spécificités positives seront essentiellement composées de verbes et de pronoms et les négatives de groupes nominaux. Pour prévenir cet artefact, notre algorithme de calcul des spécificités pondère les différentes catégories grammaticales pour donner réellement, à tous les mots du corpus total, la même chance de figurer dans le vocabulaire spécifique. Le résultat de ce calcul est donné en annexe 2 : les mots y sont classés par catégories grammaticales et par spécificités décroissantes. Ainsi le substantif le plus spécifique des entretiens est "parti" (que l'on a naturellement isolé du participe passé du verbe "partir" et des adjectifs issus de ce participe). Connaissant également l'importance du syntagme "régime des partis" dans ces entretiens (tableau II), on comprend que le Général a décidé de désigner Mitterrand — qu'il se refuse à nommer autrement que par la périphrase "le personnage dont vous parlez" — comme "le candidat des partis" ou "du régime des partis".

L'excédent remarquable des verbes "faire" et "dire" ainsi que du substantif "chose" est un signe qui ne trompe pas : il s'agit bien d'une prestation orale improvisée. En effet, dans le flux de la conversation, il est souvent difficile de trouver instantanément le "mot juste" : les verbes sont remplacés par "faire + nom" ("déclarer" devient "dire" ou "faire une déclaration") ; de même on substitue "chose" à tout substantif rare ou indisponible.

Si l'on considère l'ensemble du vocabulaire, les suremplois les plus caractéristiques sont — outre l'auxiliaire "avoir" à cause du participe passé — le pronom démonstratif "ce" ("c'est") et la négation "ne... pas" suivis des pronoms personnels "je", "vous", "on". Entrer en campagne, c'est accepter l'interaction "je-vous", l'obligation de convaincre, en désignant les faits, les arguments favorables, mais aussi en contestant ce qui est dit par les autres ("ne... pas").

La liste indique aussi quels sont les thèmes privilégiés dans la conversation (outre les *partis*) : *marché commun, agriculture, logement, enseignement, autoroute, liberté (publique), revenus, budget*.

A l'opposé, les spécificités négatives sont concentrées sur un petit nombre de mots de fortes fréquences. En premier lieu, il s'agit de l'adjectif "grand". Au fond, sans s'en rendre compte, le Général de Gaulle doit quitter les hauteurs pour s'intéresser à l'intendance ! Les spécificités négatives signalent également la quasi-disparition de deux tics d'écriture du Général : "sans doute" et "pour (notre, sa, leur) part". Enfin, le Général oublie un peu la "nation" pour s'intéresser au *pays* et aux *Français* !

Ces listes sont très suggestives mais il n'en reste pas moins que les mots isolés sont peu parlant surtout quand ils sont fortement polysémiques. Il faut donc procéder comme les auteurs de dictionnaires et donner une série de citations afin d'illustrer le sens précis que donne le locuteur à ces mots qu'il privilégie. Naturellement, la sélection de ces phrases ne doit pas dépendre de la subjectivité de l'opérateur mais découler d'une procédure contrôlable. Nous procédons ainsi : après avoir établi le vocabulaire spécifique du sous-corpus, le logiciel relit ces trois textes, en recherchant les phrases contenant le plus grand nombre de mots associés positivement et le plus petit nombre de mots significativement sous-employés. Les phrases les plus caractéristiques sont données dans l'annexe II à la suite du vocabulaire spécifique. On peut les lire comme autant d'illustrations, voire de résumés des principaux thèmes privilégiés lors de ces trois émissions et de la manière dont le Général envisageait ces questions. La plus caractéristique de ces phrases contient un "solde positif" de 34 spécificités pour une longueur totale de 119 mots. En effet, c'est aussi la plus longue (cf plus bas) :

"Si à la place de ce chef d'Etat, qui est fait pour empêcher que la république ne retombe à la discrétion des partis, on met un chef d'Etat qui n'est qu'une émanation des partis, alors, je vous le répète, on n'aura rien fait du tout et tout ce qu'on aura écrit dans la Constitution ne changera rien à rien, on en reviendra à ce qui était avant, avec peut-être quelque forme légèrement différente, mais on en reviendra au gouvernement - si tant est qu'on puisse l'appeler comme cela - des partis, et ce serait, j'en suis sûr, comme j'en ai toujours été sûr, une catastrophe nationale" (16 décembre 1965).

Cette phrase peut être considérée comme l'exemple canonique du thème principal développé par le Général et que l'opposition avait résumé dans ce slogan : "moi ou le chaos" ! De Gaulle en était d'ailleurs conscient puisqu'il conclut sa tirade en se tournant vers son interlocuteur : "Comme vous l'avez remarqué, je n'ai pas dit : "moi", et je n'ai pas dit : "le chaos" " (16 décembre 1965).

III. Les particularités du style

L'analyse contrastive des styles constitue l'autre voie possible. Elle suppose que soit constituée une véritable "stylistique quantitative" qui est pour l'instant dans les limbes (Monière et Labbé). On se limitera ici à la taille des phrases, à leur ponctuation et à quelques aperçus concernant leur construction - il s'agit là encore de suggérer la fécondité de la démarche plus que de dresser un tableau complet.

Suivant les conventions habituelles, la phrase est définie comme l'espace compris entre deux ponctuations majeures, c'est-à-dire { . ? ! ... } quand ces signes sont suivis d'une majuscule initiale de phrase (ou d'une fin de fichier). On peut alors calculer la longueur de chacune de ces phrases et observer la distribution de ces longueurs ainsi que les principales valeurs centrales (tableau IV et V).

La taille moyenne des phrases appelle trois remarques. D'une part, cette taille se réduit nettement lorsque l'on passe à l'oral. Bien que le nombre d'expériences soit encore limité, cela semble être une caractéristique générale : le passage de l'écrit à l'oral se traduit naturellement par un raccourcissement et une simplification des phrases. De plus, chez de Gaulle, ces moyennes sont considérables. Il faut remonter à la littérature des XVIIIe et XIXe siècles pour rencontrer des tailles moyennes de phrases de l'ordre de 30 mots. Et 24 mots à l'oral, c'est également beaucoup plus que ce que l'on rencontre habituellement (toutefois, Mitterrand partage cette caractéristique). Troisièmement, la variation autour de cette moyenne (mesurée

par le coefficient de variation relative, rapport entre l'écart-type et la moyenne) augmente significativement : à l'écrit l'expression est toujours plus lisse mais l'oral de combat est certainement aussi plus heurté...

Tableau IV. Valeurs caractéristiques des phrases dans les deux corpus

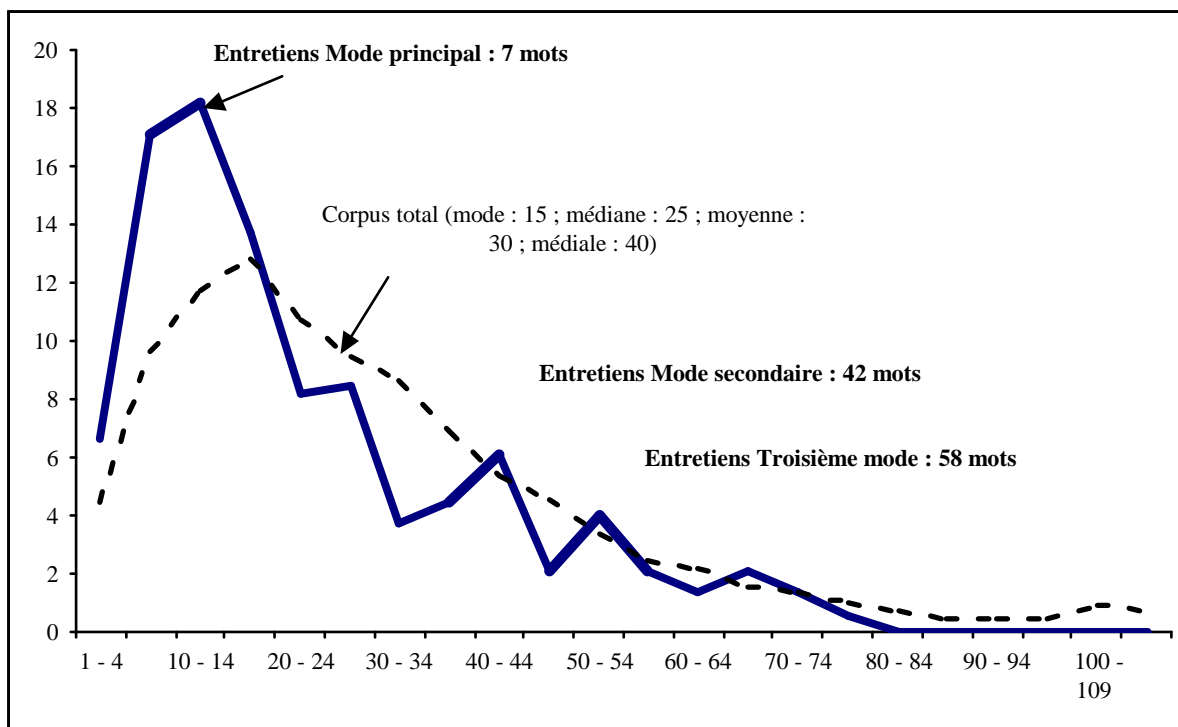
	Total	1965
Taille (mots)	200 454	9 245
Phrases	6 638	379
Longueur moyenne (mots)	30,2	24,4
Ecart-type (mots)	23,4	21,2
Variation relative (%)	76,5	87,0
Mode principal (mots)	15	7
Longueur médiane	25	17
Longueur médiale	40	39
Coefficient de dissymétrie de la distribution	2,2	1,7
Coefficient d'aplatissement de la distribution	12,8	6,2
Plus petite longueur (mots)	1	1
Plus grande longueur (mots)	290	119

L'abaissement de la médiane est nettement plus important (de 25 à 17 mots). Rappelons que la médiane partage la population étudiée en deux parts égales : la moitié des phrases ont moins de 17 mots, l'autre moitié 17 ou plus. L'oral est toujours dominé par les phrases brèves, surtout s'il s'agit d'une interlocution marquée par une forte tension polémique. Une médiane basse sera donc le signe le plus évident de cette tension chez un orateur.

En revanche, la médiale est quasiment la même (cette valeur partage l'ensemble du texte en deux parts égales : la moitié du texte est contenu dans des phrases de moins de 40 mots, l'autre moitié dans des phrases de taille égale ou supérieure à ce seuil). Chez de Gaulle, il semble y avoir une proportion à peu près constante de phrases longues quelle que soit la situation dans laquelle il se trouve. Il y a là une singularité de son style sur laquelle nous revenons plus bas. Cette singularité pose d'ailleurs des problèmes de communication. François Richaudeau signale que la capacité de mémorisation moyenne n'excède pas une vingtaine de mots. Autrement dit, pendant la moitié des entretiens, les auditeurs ont entendu ces phrases "tunnels" dont le sens leur échappait probablement en partie...

Dans le corpus total, la distribution des phrases en fonction de leur taille suit une courbe en cloche mais assez fortement aplatie et surtout dissymétrique à droite (tableau V). On retrouve cette asymétrie dans les entretiens mais la courbe est nettement décalée à gauche — les phrases courtes sont plus fréquentes — et son profil est plus heurté : chez de Gaulle, le passage de l'écrit à l'oral se traduit par une rupture dans l'harmonie apparente du style et par la coexistence d'un grand nombre de phrases très courtes avec des populations moins nombreuses mais singulières — signalées par les modes secondaires — notamment certaines phrases longues, voire très longues sur lesquelles nous revenons plus bas.

Tableau V. Distribution des phrases du général de Gaulle en fonction de leur longueur (entretiens et corpus total).



Les phrases courtes sont souvent des phrases interrogatives ou exclamatives, les unes succédant aux autres grâce à des chevilles comme "eh bien !" qui semble être un véritable "tic" chez de Gaulle (qu'il gomme naturellement quand il écrit). Les tableaux VI et VII révèlent en effet que les trois entretiens contiennent un excédent remarquable de points d'exclamation et d'interrogation par rapport aux habitudes du Général. L'interrogation rhétorique ne pose pas une question, elle interpelle l'interlocuteur, et à travers lui : l'auditeur, pour l'obliger à souscrire à la réponse qui suivra inévitablement. C'est un procédé de renforcement mais, quand il s'en accumule plusieurs, il signale plutôt un malaise, un point jugé délicat. En voici un exemple caractéristique³ :

"Eh bien ! depuis que moi-même et mon gouvernement avons pris en main l'application du traité de Rome, nous nous sommes acharnés à faire entrer l'agriculture française dans le marché commun, et ce n'est pas commode ! Pourquoi ? parce que, je vous le répète, nous sommes à cet égard un pays particulier ; nous avons une agriculture très considérable à tous les égards, ce qui n'est pas le cas des autres. Un pays comme l'Allemagne, comment se nourrit-il ? Il se nourrit à peine pour la moitié de ce qu'il produit, et le reste, il l'importe. Quant à nous, ce n'est pas le cas. Nos agriculteurs font du blé plus que nous n'en mangeons. Ils font de la viande, et ils devraient en faire plus que nous ne pouvons en manger, et ils le peuvent. Ils font du fromage, plus que nous n'arrivons à en manger sur nos tables. Tout cela doit être exporté. Exporté où ? Dans le marché commun. Pensez bien que ce n'est pas sans mal que l'on pouvait réaliser cela ! C'est à quoi, je le répète, nous nous sommes appliqués à ce point que le premier janvier 1963 et les jours qui suivirent est venue l'échéance : ou bien l'agriculture

³ A l'époque, les analystes pensaient qu'un certain nombre d'agriculteurs, de partisans de l'Europe et de l'alliance atlantique avaient sanctionné le Général en votant pour Lecanuet qui avait axé sa campagne sur ces trois thèmes.

française entre dans le marché commun, et les autres l'acceptent, ou bien est ce que nous n'allons pas arrêter le marché commun ? Et nous avons mis, c'est le cas de le dire, ce marché dans la main de nos partenaires, et ils ont consenti ce jour-là, ces jours-là, à faire entrer l'agriculture française dans le marché commun." (15 décembre 1965).

Tableau VI. Les fins de phrases autres que le point

	Total	1965
Exclamatives :	367 (5,5 %)	31 (8,2%)
Interrogatives :	299 (4,5 %)	31 (8,2%)

Tableau VII. Ensemble de la ponctuation

	Total	1965	Ecart
Virgules :	18 154 (2,73 par phrase)	937 (2.47 par phrases)	—
Points virgules	399	21	
Deux points	291	40	+
Points d'exclamation	497	58	+ +
Points d'interrogation	311	38	+ +
Parenthèses	6	0	
Incidentes (entre tirets)	189	22	+
Longueur moyenne des incidentes (mots)	14	12	
Expressions entre guillemets	174	22	+

La médiale, déjà évoquée, montre qu'il existe, dans tout texte gaullien, une proportion à peu près constante de phrases longues, voire très longues. Conrad Bureau et François Richaudeau ont montré que ces phrases révélait ce qui occupe l'esprit des auteurs (*thèmes*). Il est donc intéressant de relever ces phrases "excessivement" longues qui indiqueront quels étaient les questions auxquelles de Gaulle a particulièrement réfléchi, celles qu'il estime avoir été cruciales dans la désertion d'une partie de son électorat qu'il veut reconquérir (tableau VIII).

Tableau VIII. Thèmes des 20 phrases anormalement longues
(moyenne augmentée de 2 écarts-type)

Les institutions de la Ve et le régime des partis	7
L'Europe	7
— <i>marché commun agricole</i>	4
— <i>coopération politique des Etats</i>	2
Le "pouvoir personnel"	4
La coopération avec les anciennes colonies	1
Revenus et niveau de vie des Français	1

L'annexe III reproduit les phrases les plus significatives (le *seuil* est fixé à la moyenne augmentée de trois *écarts-type* : on peut affirmer, avec moins de 1% de chances de se tromper, que ces phrases sont anormalement longues). Ces phrases fournissent également des échantillons du style propre au général de Gaulle. En gros, il y a deux manières de construire une phrase complexe (ou une période oratoire) : on empile les arguments ou on les imbrique. Mitterrand pratiquait plutôt l'empilement sans craindre la surcharge. Chez de Gaulle, il existe un relatif équilibre entre les deux procédés mais l'imbrication domine dans les phrases les plus "pensées". Outre les petites incidentes, si caractéristiques de l'oral (*je crois, je pense, je le souhaite...*), l'imbrication des propositions se fait essentiellement par utilisation d'un pronom relatif ou d'une conjonction de subordination. Au fond, l'alternative partage deux démarches de pensée : la pensée analytique présente successivement les arguments, en les accrochant à la manière des wagons dans un convoi ferroviaire, alors que la pensée synthétique les hiérarchise et les rassemble pour tenter de restituer l'unité du phénomène. Le fait que ces structures se retrouvent presque identiques à l'oral et à l'écrit signale qu'il s'agit bien d'un mécanisme de pensée profond et non d'un trait stylistique plus ou moins superficiel. Les outils logiciels capables de décrire ces phénomènes restent à imaginer.

En conclusion, cette communication avait plusieurs objectifs. En premier lieu, il s'agissait de déterminer à l'aide d'un exemple, les principales caractéristiques lexicales et stylistiques du discours oral de combat. Ce type de discours mobilise un vocabulaire restreint où les verbes usuels sont privilégiés ; il est caractérisé par la personnalisation et la tension ; on y trouve un nombre anormal de phrases courtes avec de nombreuses interpellations et interrogations rhétoriques ; il est construit contre un autre discours d'où les nombreuses dénégations. Au-delà de cet exemple, il s'agissait aussi de souligner l'intérêt des grandes bases de données textuelles pour la linguistique appliquée, à condition que l'on corrige soigneusement les textes, que la graphie des mots soit normalisée et que l'ensemble soit lemmatisé.

Annexe 1
Bibliographie

- BUREAU Conrad, 1976, *Linguistique fonctionnelle et stylistique objective*, Paris, PUF.
- CONSEIL INTERNATIONAL DE LA LANGUE FRANÇAISE, 1988, *Pour l'harmonisation orthographique des dictionnaires*, Paris, CLIF.
- GAULLE Charles de, 1970, *Discours et messages*, Paris, Plon, tome IV.
- COSSETTE André, 1994, *La richesse lexicale et sa mesure*, Travaux de linguistique quantitative, 53, Paris, Genève, Slatkine-Champion.
- LABBE Cyril, LABBE Dominique, 1994, "Que mesure la spécificité du vocabulaire ?", Grenoble, CERAT. Repris dans : *Lexicometrica*, 3, 2001.
- LABBE Dominique, 1990a, *Normes de saisie et de dépouillement des textes politiques*, Grenoble, Cahier du CERAT.
- LABBE Dominique, 1990b *Le vocabulaire de François Mitterrand*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques.
- LABBE Dominique, 1998a, "La richesse du vocabulaire politique : de Gaulle et Mitterrand" in Sylvie Mellet et Marcel Vuillaume (eds), *Mots chiffrés et déchiffrés*, Paris, Champion, p 173-186.
- LABBE Dominique, 1998b "La France chez de Gaulle et Mitterrand" in Pierre Fiala (eds), *Des mots en liberté*, Paris, ENS Editions, p 183-194.
- LACOUTURE Jean, 1986, *De Gaulle*, Paris, Le Seuil, 1986.
- LAFON Pierre, 1984, *Dépouillements et statistiques en lexicométrie*, Genève-Paris, Slatkine-Champion.
- LEBART Ludovic et SALEM André, 1994, *Statistique textuelle*, Paris, Dunod.
- MONIERE Denis, LABBE Dominique, 2002, "Essai de stylistique quantitative. Duplessis, Bourassa et Lévesque" in Annie Morin et Pascale Sébillot (ed), *VIe Journées Internationales d'Analyse des Données Textuelles*, IRISA-INRIA, tome II, p 561-569.
- MULLER Charles, 1977, *Principes et méthodes de statistique lexicale*, Paris, Hachette.
- PIBAROT André, LABBE Dominique, 1998, "Les syntagmes répétés dans l'analyse des commentaires libres", in Sylvie Mellet (éd), *4e Journées d'analyse des données textuelles*, Nice, 1998, p 507-516.
- RICHAUDEAU François, 1988, *Ce que révèlent leurs phrases*, Paris, Retz.
- SALEM André, 1987, *Pratique des segments répétés. Essai de statistique textuelle*, Paris, Klincksieck.

Annexe II

Les spécificités du vocabulaire des entretiens comparés à l'ensemble du corpus de Gaulle

Vocables significativement suremployés au seuil de 1%
(Classement par catégories grammaticales et spécificité décroissante)

Noms propres : Français, Allemand, Anglais,

Verbes : être, avoir, faire, dire, falloir, parler, arriver, produire, revenir, répéter, augmenter, marcher, coûter, ouvrir, considérer, jouer, prévoir,

Substantifs : parti, an, marché, agriculture, chose, vue, point, réalité, heure, front, logement, reste, retour, enseignement, droite, paysan, kilomètre, autoroute, régime, génération, chiffre, liberté, niveau, solidarité, problème, revenu, budget,

Adjectifs : agricole, conséquent, entendu, populaire, personnel, prospère, commun, fort, sûr, vrai,

Pronoms : ce, je, vous, on, il, nous, le, ils, en, y, cela, rien, ça, moi,

Adverbes : ne, pas, bien, plus, alors, là, tout, puis, pourquoi, naturellement, ensemble, très, autrefois, comment, peu, toujours, même,

Déterminants : cent, mille, neuf, mon, sept, quarante, un, dix,

Conjonctions et prépositions : comme, voilà, parce que, pour, avant, depuis, car, avec,

Vocables significativement sous-employés au seuil de 1%
(Classement par catégories grammaticales et spécificité décroissante)

Noms propres : Algérie,

Verbes : trouver, tenir,

Substantifs : moyen, doute, part, développement, voie, nation, sujet,

Adjectifs : grand, algérien, propre,

Pronoms : celui, se, lequel, lui,

Déterminants : le, son, leur, tel, notre, autre,

Conjonctions et prépositions : de, à, en, sans, ou, dans, sous, et,

Phrases les plus spécifiques en valeur absolue (avec leurs scores)

- 34 Si à la place de ce chef d'Etat, qui est fait pour empêcher que la république ne retombe à la discrétion des partis, on met un chef d'Etat qui n'est qu'une émanation des partis, alors, je vous le répète, on n'aura rien fait du tout et tout ce qu'on aura écrit dans la Constitution ne changera rien à rien, on en reviendra à ce qui était avant, avec peut-être quelque forme légèrement différente, mais on en reviendra au gouvernement - si tant est qu'on puisse l'appeler comme cela - des partis, et ce serait, j'en suis sûr, comme j'en ai toujours été sûr, une catastrophe nationale (16 décembre 1965).
- 31 Il y en a, ce sont les démagogues, tranchons le mot, il faut bien le dire, ce sont les partis, c'est-à-dire ceux qui caressent les clientèles pour être élus, et souvent les journaux pour être lus, alors ceux-là, assez volontiers, et même très volontiers, disent : il en faut plus pour un tel, il faut faire davantage pour les ouvriers, il faut plus pour les paysans, il faut faire mieux pour les cadres, il faut arroser davantage les fonctionnaires, les agents des services publics, il faut même donner un petit peu plus aux chefs d'entreprise, avec un peu d'inflation (14 décembre 1965).
- 28 Eh bien ! il faut reprendre la question et, comme vous le savez, comme nous l'avons dit, nous y sommes pour nous, pour notre part à nous Français, tout disposés et même résolus, à condition, bien entendu, que ce soit pour aboutir et qu'on ne vienne pas adorer, si je peux dire, cette entrée de l'agriculture française dans le marché commun qui complétera l'ensemble économique des 6, qu'on n'aille pas adorer cela de conditions politiques dont nous aurons peut-être à parler tout à l'heure et qui, du point de vue de la France, ne sont pas évidemment acceptables (15 décembre 1965).
- 26 J'ai parlé de la coopération des Etats, alors cela, oui, j'en ai parlé, et je crois que c'est indispensable, et nous avons tâché de l'organiser à cette époque, mais cela n'a pas réussi et depuis on n'a plus rien fait, excepté nous, qui avons fait quelque chose avec l'Allemagne, car nous avons solennellement, et c'était incroyable après tout ce qui nous était arrivé, nous avons solennellement fait avec l'Allemagne un traité de réconciliation et de coopération (15 décembre 1965).
- 25 Les partis ne peuvent pas conduire la France, c'est trop dur, et c'est pourquoi d'ailleurs, après mon retour, en 1945, quand les partis ont reparu - tous contre moi, bien entendu - moi parti, ils n'ont plus rien fait du tout, excepté 23 crises ministérielles, dont j'ai parlé samedi dernier, et puis c'est tout (16 décembre 1965).

- 25 Vous avez un pays italien, vous avez un pays belge, vous avez un pays hollandais, vous avez un pays luxembourgeois et vous avez, un peu plus loin, un pays anglais et vous avez un pays espagnol, et cetera (15 décembre 1965).
- 24 C'est pourquoi je demande que l'on considère ce qu'il en était avant mon retour : les prix montaient, depuis 1946, jusqu'en 1958, automatiquement, en moyenne de 10% par an, et tout ce qu'on faisait pour les salaires, pour les traitements, et aussi pour les revenus paysans, était dévoré à mesure par cette augmentation (14 décembre 1965).
- 23 Cela vous appartient et appartient en particulier à vous, jeunes Français, qui n'avez pas encore été mêlés à tout cela, je parle des micmacs dont nous avons parlés longuement tout à l'heure, et dont je souhaite ardemment que vous ne vous en mêliez pas, que vous considériez votre chose qu'est le pays tout entier, la France, et que vous marchiez droit, comme, je crois, j'ai marché droit à la tête de la république et de la France, depuis quelque 25 ans (16 décembre 1965).
- 22 Du reste, quoi qu'il arrive, j'aurai rempli mon destin, j'aurai fait mon service, et, si j'ai été assez heureux pour rendre à la France ce service là d'avoir fait avec elle, mis en route avec elle et fait accepter par elle un régime nouveau, un régime d'action, un régime de réalisation, un régime de cohésion, alors, j'aurai rempli ma vie (16 décembre 1965).
- 22 Je vous dirai par exemple que pendant 7 ans, depuis mon retour, on a fait - je me suis fait donner des chiffres précis et je les ai vérifiés - on a fait 1 370 000 logements (14 décembre 1965).
- 20 Aujourd'hui et faute de celle-là, nous n'en aurions aucune, mais il nous en faut une, et celle-là, nous l'avons, elle est pour le bien de l'homme, elle est pour l'avenir de l'humanité, il n'y a que la France qui puisse jouer ce jeu là et il n'y a que la France qui le joue (15 décembre 1965).
- 20 Si nous arrivons à surmonter l'épreuve du marché commun - j'espère bien que nous le ferons - il faudra reprendre ce que la France a proposé en 1961 et qui n'avait pas réussi du premier coup, c'est-à-dire l'organisation d'une coopération politique naissante entre les Etats de l'Europe occidentale, et à ce moment là il est fort probable qu'un peu plus tôt, un peu plus tard, l'Angleterre viendra se joindre à nous, et ce sera tout naturel (15 décembre 1965).
- 20 Tout cela, dont nous avons parlé, eh bien ! je ne l'ai pas fait tout seul, je l'ai fait avec un gouvernement et je l'ai fait avec un parlement (14 décembre 1965).
- 20 Pour que la France soit forte, il faut que les Français soient prospères, autant que possible bien entendu, et cela je le sais, je ne dirai pas mieux que personne, mais certainement autant que personne (14 décembre 1965).

Phrases les plus spécifiques en valeur relative

- 0.833 Voilà ce qu'on avait fait comme autoroutes : 77 kilomètres (14 décembre 1965).
- 0.818 Depuis que je suis revenu, qu'est qu'on a fait ? (14 décembre 1965).
- 0.773 Je le sais bien, mais, enfin, je ne dis pas qu'ils sont anti-français parce que ils ne nous ont pas accompagnés toujours (15 décembre 1965).
- 0.750 Vous avez un pays allemand, on ne peut pas le discuter, il y en a un (15 décembre 1965).
- 0.750 Vous avez un pays français, on ne peut pas le discuter, il y en a un (15 décembre 1965).
- 0.700 Alors, voilà ce que c'est que le " pouvoir personnel " (15 décembre 1965).
- 0.700 Je considère même que c'est un très bon placement (15 décembre 1965).
- 0.700 Ce n'est pas encore une question qui soit résolue (14 décembre 1965).
- 0.676 Vous avez un pays italien, vous avez un pays belge, vous avez un pays hollandais, vous avez un pays luxembourgeois et vous avez, un peu plus loin, un pays anglais et vous avez un pays espagnol, et cetera (15 décembre 1965).
- 0.667 Il est tout à fait vrai que je ne les approuve pas (15 décembre 1965).
- 0.667 Bien entendu, cette Europe là ne sera pas comme on dit supranationale (15 décembre 1965).
- 0.667 Depuis mon retour on a fait 2 400 000 logements (14 décembre 1965).
- 0.645 Tout cela, dont nous avons parlé, eh bien ! je ne l'ai pas fait tout seul, je l'ai fait avec un gouvernement et je l'ai fait avec un parlement (14 décembre 1965).
- 0.643 C'est comme cela que la Constitution marche depuis 1958 (16 décembre 1965).
- 0.643 On vivait chacun où on était, avec ce qu'on produisait, et puis voilà (14 décembre 1965).

- 0.636 Bien sûr ! on ne se transformait pas, on n'évoluait pas ! (16 décembre 1965).
- 0.636 Mais on ne peut pas dire qu'on en soit certain (15 décembre 1965).
- 0.636 Voilà ce qu'on avait fait en France pendant 7 ans (14 décembre 1965).
- 0.632 Pendant 12 ans, après mon départ en 1946, qu'est ce qu'ils ont fait ? (14 décembre 1965).
- 0.625 Et depuis 7 ans que je suis là, je n'ai pas détruit les libertés publiques (16 décembre 1965).
- 0.615 Moi, j'ai rendu les libertés publiques, je ne les ai pas détruites ! (16 décembre 1965).
- 0.600 Il fera comme il pourra, il fera comme il voudra (16 décembre 1965).
- 0.600 C'est avec tout cela qu'on fait la France (16 décembre 1965).
- 0.600 Je répète : il faut prendre les choses comme elles sont (15 décembre 1965).
- 0.586 Il y avait un petit surplus, alors ils le vendaient pour acheter ce qu'ils ne pouvaient pas produire eux-mêmes, ce qui était en réalité très peu de chose (14 décembre 1965).
- 0.583 Alors, naturellement on a été battus, écrasés en 1940 (16 décembre 1965).
- 0.583 Il y en a qui disaient que c'était la " belle époque " (16 décembre 1965).
- 0.579 Comme vous l'avez remarqué, je n'ai pas dit : " moi ", et je n'ai pas dit : " le chaos " (16 décembre 1965).
- 0.571 Pour que la France soit forte, il faut que les Français soient prospères, autant que possible bien entendu, et cela je le sais, je ne dirai pas mieux que personne, mais certainement autant que personne (14 décembre 1965).
- 0.562 Si vous voulez dire que je ne suis pas sur ce plan-là, vous avez raison (14 décembre 1965).
- 0.550 Je vous dirai par exemple que pendant 7 ans, depuis mon retour, on a fait - je me suis fait donner des chiffres précis et je les ai vérifiés - on a fait 1 370 000 logements (14 décembre 1965).
- 0.545 J'ai supprimé la censure, je ne l'ai pas rétablie ! (16 décembre 1965).
- 0.545 Je suis sûr qu'il l'a approuvée dans cet esprit (16 décembre 1965).
- 0.545 Voilà comment, je pense, en 7 ans, nous avons largement réussi (14 décembre 1965).
- 0.538 Et puis alors, au-dehors, on ne risquait pas grand-chose non plus, bien sûr ! (16 décembre 1965).
- 0.533 Pensez bien que ce n'est pas sans mal que l'on pouvait réaliser cela (15 décembre 1965).
- 0.533 Les autoroutes : quand je suis arrivé, il y avait 77 kilomètres d'autoroutes (14 décembre 1965).
- 0.526 Elle n'en a pas le droit, ou alors elle ne serait pas la France, et elle l'est (15 décembre 1965).
- 0.524 Je les ai rendues quand je suis rentré en France en 1944, je les ai rendues toutes ! (16 décembre 1965).
- 0.500 On n'avait rien préparé, on était divisés par les partis, on n'avait pas les armes nécessaires (16 décembre 1965).

Annexe III

Les phrases les plus caractéristiques des entretiens (longueurs supérieures à la moyenne augmentée de trois écarts types)

Longueur : 119 Si à la place de ce chef d'Etat, qui est fait pour empêcher que la république ne retombe à la discrétion des partis, on met un chef d'Etat qui n'est qu'une émanation des partis, alors, je vous le répète, on n'aura rien fait du tout et tout ce que on aura écrit dans la Constitution ne changera rien à rien, on en reviendra à ce qui était avant, avec peut-être quelque forme légèrement différente, mais on en reviendra au gouvernement - si tant est que on puisse l'appeler comme cela - des partis, et ce serait, j'en suis sûr, comme j'en ai toujours été sûr, une catastrophe nationale (16 décembre 1965).

Longueur : 110 Si, au contraire, le peuple français demeure, au moment de l'élection de mon successeur, fidèle à la ligne qu'il a tracée, à mon appel, et qui est celle d'un chef de l'Etat qui n'appartient à personne, excepté à la France, et qui n'est là pour servir personne, excepté la France et les Français, ce personnage là - ce n'est pas le même dont j'ai parlé tout à l'heure - ce personnage là étant accompagné de tous ceux qui, peut-être, d'ici là, viendront se joindre à eux, alors je crois que l'avenir à les plus grandes chances d'être assuré (16 décembre 1965).

Longueur : 106 Eh bien ! il faut reprendre la question et, comme vous le savez, comme nous l'avons dit, nous y sommes pour nous, pour notre part à nous Français, tout disposés et même résolus, à condition, bien entendu, que ce soit pour aboutir et qu'on ne vienne pas adorer, si je peux dire, cette entrée de l'agriculture française dans le marché commun qui complétera l'ensemble économique des 6, qu'on n'aille pas adorer cela de conditions politiques dont nous aurons peut-être à parler tout à l'heure et qui, du point de vue de la France, ne sont pas évidemment acceptables (15 décembre 1965).

Longueur : 103 Je reconnais qu'il en résulte des difficultés, notamment au point de vue de l'expansion immédiate, mais maintenant c'est fait, et par conséquent c'est sur cette base solide, stable, avec des budgets en équilibre, une monnaie qui ne bouge pas, et des prix, je vous le répète, qui, pratiquement, n'augmentent pour ainsi dire plus et qui, comme vous le savez, ne doivent pas augmenter l'année prochaine, de plus de 1.5% par an, c'est sur cette base là que notre niveau de vie s'élève et que tout le monde y gagne (14 décembre 1965).

Longueur : 102 Il y en a, ce sont les démagogues, tranchons le mot, il faut bien le dire, ce sont les partis, c'est-à-dire ceux qui caressent les clientèles pour être élus, et souvent les journaux pour être lus, alors ceux-là, assez volontiers, et même très volontiers, disent : il en faut plus pour un tel, il faut faire davantage pour les ouvriers, il faut plus pour les paysans, il faut faire mieux pour les cadres, il faut arroser davantage les fonctionnaires, les agents des services publics, il faut même donner un petit peu plus aux chefs d'entreprise, avec un peu d'inflation (14 décembre 1965).

Longueur : 96 Rien n'est plus logique aujourd'hui que de constituer un marché commun européen, avec des pays qui sont voisins entre eux : la France, l'Allemagne, l'Italie, la Hollande, la Belgique, le Luxembourg, un jour probablement l'Angleterre, un jour aussi l'Espagne, peut-être d'autres ; voilà un fait géographique qui est devenu aussi un fait économique parce que ils sont très rapprochés, parce que ils sont en contact immédiat, direct, les uns avec les autres, et puis parce que ils sont du même ordre économique, les uns et les autres, ils sont au même étiage (15 décembre 1965).

Longueur : 90 Dès lors que nous ne nous battons plus entre Européens occidentaux, dès lors qu'il n'y a plus de rivalités immédiates, et qu'il n'y a pas de guerre ni même de guerre imaginable entre la France et l'Allemagne, entre la France et l'Italie, et, bien entendu, entre la France, l'Allemagne, l'Italie et l'Angleterre, eh bien ! il est absolument normal que s'établisse entre ces pays occidentaux une solidarité : c'est cela l'Europe, et je crois que cette solidarité doit être organisée (15 décembre 1965).

Longueur : 88 Un pays comme le nôtre ne peut pas se lancer dans la concurrence économique du moment qu'elle serait qu'industrielle, parce que, si nous restions avec sur les bras le poids de notre agriculture, qui est très lourd - j'ai parlé hier de la transformation agricole et de ce que l'Etat doit faire pour cette transformation - si nous restions seuls parmi les 6 avec la charge exclusive de notre agriculture, nous serions handicapés dans la concurrence industrielle, et, pour nous, le marché commun deviendrait une duperie (15 décembre 1965).